

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
2 décembre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 20

Votants 25

2022D151

OBJET :
02. BUDGET
COMMUNAL 2022.
DÉCISION
MODIFICATIVE N°2.

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Publié le 12-12-2022

ID : 059215904004-20221208-2022



L'an deux mil-vingt-deux, le huit DÉCEMBRE à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sandra PLÉ-BOULENGUER, 1^{ère} Adjointe au Maire

Étaient présents : Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra, 1^{ère} Adjointe au Maire – Présidente — Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – Mme QUIQUE Corinne – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. BEZILLE Marc – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette – M. TREDEZ Alain – Madame BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. DUYCK Joël, **procuration** à Mme BEURAERT Martine
M. LAPIERRE Julien, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. MORVAN Hervé
M. VERMEESCH Olivier, **procuration** à Mme BLANQUART Marine
M. DECREUS Christophe, **procuration** à Mme BOULENGER Delphine
Mme CAPPELLE Christiane, **procuration** à M. DELFLY Jean-Louis
Mme LORPHELIN Martine, **procuration** à Mme PETITPRET Sabine
Mme FLAMENT Laëtitia, **procuration** à M. TREDEZ Alain

ABSENT : M. TIMLELT Frédéric

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BEURAERT Martine a été élue Secrétaire de séance.

Le conseil municipal, sur proposition de Madame la 1^{ère} Adjointe, après en avoir délibéré, à la majorité des votes exprimés (23 pour, 2 contre : liste « Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale », et 3 absentions : liste « Merville en Grand »), décide l'application, au budget communal de l'exercice 2022 de la décision modificative n°2 en dépenses et en recettes, n'affectant pas son équilibre.

● SECTION DE FONCTIONNEMENT 64 200 €

Dépenses :

Chapitre 11 (charges à caractère générale) :	- 80 000 €
Chapitre 12 (charges de personnel) :	284 600 €
Chapitre 22 (dépenses imprévues) :	- 176 800 €
Chapitre 65 (autres charges de gestion courante) :	36 400 €
Chapitre 67 (charges exceptionnelles) :	/

Recettes :

Chapitre 13 (atténuation de charges) :	17 200 €
Chapitre 70 (ventes de produits fabriqués, prestations de service) :	648 000 €
Chapitre 74 (dotations et participations) :	- 601 000 €

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Publié le 12-12-2022

ID : 059-215904004-20221208-2022015



CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DÉCEMBRE 2022

02. BUDGET COMMUNAL 2022. DÉCISION MODIFICATIVE N°2.

• **SECTION INVESTISSEMENT**

800 000 €

Dépenses :

Chapitre 041 (opérations patrimoniales) : 800 000 €

Recettes :

Chapitre 041 (opérations patrimoniales) : 800 000 €

Dont le détail apparaît aux documents annexés à la présente délibération, qu'il approuve.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

La 1^{ère} Adjointe au Maire
Sandra BOULENGUER – PLÉ



La Secrétaire de Séance
Martine BEURAERT



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.